



L'ANSE-SAINT-JEAN

Avis public d'élection

Vote par correspondance

Municipalité : L'ANSE-SAINT-JEAN

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Annick Boudreault présidente ou président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

- Poste de mairesse ou maire
- Poste de conseillère ou conseiller 1
- Poste de conseillère ou conseiller 2
- Poste de conseillère ou conseiller 3
- Poste de conseillère ou conseiller 4
- Poste de conseillère ou conseiller 5
- Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente ou du président d'élection (ou de l'adjointe ou adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants.

Du 19 septembre au 3 octobre 2025

Horaire

Vendredi 19 septembre 2025	De 9h00 à 12h
Lundi 22 septembre	De 9h à 12h 13h à 16h
Jeudi 25 septembre	De 9h à 12h 13h à 16h
Lundi 29 septembre	De 9h à 12h 13h à 16h
Mercredi 1er octobre	De 9h à 12h 13h à 16h
Vendredi 3 octobre	De 9h à 16h30

Attention : le vendredi 3 octobre 2025 le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h**

4. Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.

Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande à la présidente ou au président d'élection au plus tard le 21 octobre 2025.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 3 octobre 2025.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec la présidente ou le président d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 31 octobre à 16 h 30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Anne Tremblay.

6. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente ou président d'élection

Adresse : 3, rue du Couvent

Téléphone : 418 272-2633

Signature

Lieu L'Anse-Saint-Jean Date 3 septembre 2025

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'A. Bouchard', is written over a horizontal line.

Présidente d'élection